

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

*Demande déposée le 03/02/2026 complétée le 13/02/2026
Récépissé de dépôt affiché en Mairie le : 04/02/2026*

Référence dossier

N° DP 080235 26 00003

Par : Monsieur Mickael FRERET
Demeurant à : 2 rue Henri Barbusse 80570 DARGNIES
Pour : Modification de clôture
Sur un terrain sis à : 2 rue Henri Barbusse 80570 DARGNIES
Cadastrée : AC1

**Surface créée : 0 m²
Destination : Habitation**

Le Maire de Dargnies,

Vu la demande de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 25 septembre 2019,
Vu la modification simplifiée n°1 approuvée en conseil communautaire en date du 14 mars 2023,
Vu le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales effectué par Artémia Environnement en date du 22 mai 2015,
Vu le Règlement y afférent et notamment celui de la zone Ub,
Vu les pièces versées au dossier,

Considérant que la demande porte sur la modification d'une clôture par la pose de lisses horizontales en composite gris anthracite sur un muret existant pour un hauteur totale de 1,75 mètre en limites sur rue,

..... ARRETE

Article unique : Il n'est pas fait opposition à la demande de déclaration préalable - constructions et travaux non soumis à permis de construire pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à DARGNIES, Le 27 février 2026 :

**Le Maire,
Monsieur OZENNE Benoit**

